

Situation épidémiologique du Sars-Cov-2 en Deux-Sèvres

- Édition du 26 avril 2022

La note présente dorénavant des données couvrant parfois des périodes différentes, toujours sur 7 jours et permettant toujours d'apprécier les tendances

Chiffres et éléments clés de la semaine en Deux-Sèvres (S16 du 16 au 22 avril 2022)

La circulation virale reste particulièrement active en Deux-Sèvres, mais un ralentissement semble s'amorcer (TI : 714,1 cas pour 100 000 habitants ; TP : 35,6 %) : près de 2 661 nouveaux cas positifs au SARS-CoV-2 cette semaine contre 4 614 la semaine précédente. La circulation virale dans le département est quasi exclusivement liée au variant Omicron, comme pour la région.

La circulation virale demeure particulièrement active chez les 90 ans et plus (1 288 cas pour 100 000 habitants) ainsi que les 70-79 ans.

A l'échelle infra-départementale, la circulation virale diminue dans tous les établissements publics de coopération intercommunale à l'exception de la communauté de communes Airvaudais Val du Thouet.

L'impact sur le système hospitalier demeure élevé – 60 % des patients sont hospitalisés en médecine conventionnelle (y compris séjours aux urgences) – et une hausse du nombre de nouveaux décès notée en semaine 16 (+15 décès).

La vaccination, les dépistages et les gestes barrières restent nos atouts afin d'éviter une reprise épidémique.

- En semaine S16, les Deux-Sèvres est le 5ème département néo-aquitain où la circulation virale est la plus active (la Corrèze est à 830,9, le Lot-et-Garonne est à 539,8). Le taux d'incidence s'établit à **714,1 cas pour 100 000 habitants en Deux-Sèvres**, 2 661 personnes testées positives contre **674,6 cas pour 100 000 habitants en Nouvelle-Aquitaine**. Ce taux est de 896,5 pour les + de 65 ans dans le département (792,4 cas pour 100 000 habitants en région). Le **taux de positivité est de 35,6 % (31,2 % en région)**. Le **taux de dépistage est de 2 007,4 pour 100 000 habitants (2 163,0 pour 100 000 habitants en région)**. En Deux-Sèvres, ce sont les 90 ans et plus puis les 70-79 ans qui sont les plus touchés (respectivement 1 288 et 1 117 cas pour 100 000 habitants).
- Sur 1 930 tests positifs, 876 résultats de criblage sont disponibles : 93,9 % ont présentés une des mutations associées au variant Omicron. En Nouvelle-Aquitaine, les mutations associées au variant Omicron représentent 99,0 % des cas.
- Pour mémoire, en semaine 15, 4 614 nouveaux cas ont été détectés. Le taux d'incidence était de 1 238,2 cas pour 100 000 habitants. La circulation virale était la plus faible sur la CC Mellois en Poitou et la plus élevée sur la CC Airvaudais-Val du Thouet. Le niveau de dépistage baissait ; 11 717 tests réalisés (RT-PCR ou antigéniques). Le taux de positivité était de 39,4 % (33,8 % en région).
- À ce jour, **90 hospitalisations Covid-19 sont en cours** (-22 en une semaine). Depuis le 1^{er} octobre, 2 819 entrées en séjour d'hospitalisation pour Covid-19 ont eu lieu. En Deux-Sèvres, aucun lit de réanimations n'est occupé par des patients Covid-19.
- **26 structures accueillant des personnes âgées sont touchées par la Covid-19 actuellement. 15 établissements accueillant des personnes avec handicap sont également touchés par la Covid-19** (données du 25/04/2022 en constante évolution).
- **687 décès de la CoVid-19 sont à déplorer depuis le début de l'épidémie.**
**Les indicateurs départementaux concernant les décès liés à la Covid-19 doivent être interprétés avec précaution. L'évolution du nombre de décès est liée à l'intégration de données correctifs concernant les établissements de santé sur la période de mars 2020 à janvier 2022.*
- **83,2 % de la population en Deux-Sèvres a reçu au moins une injection, 82,5 % de la population a un schéma vaccinal complet et 65,8 % de la population a fait l'objet d'un rappel.** Ces taux sont supérieurs de ceux de la région (82,3 %, 81,4 % et 63,4 %).

Suivi de l'épidémie

Tableau 1 : évolution du nombre de cas positifs au test virologique du SARS-CoV-2 en Deux-Sèvres

Semaine	S02	S03	S04	S05	S06	S07	S08	S09	S10	S11	S12	S13	S14	S15
Nombre de cas positifs	7 610	12 685	14 686	12 447	7 130	3 587	2 528	2 264	3 217	4 676	5 477	5 196	5 389	4 614

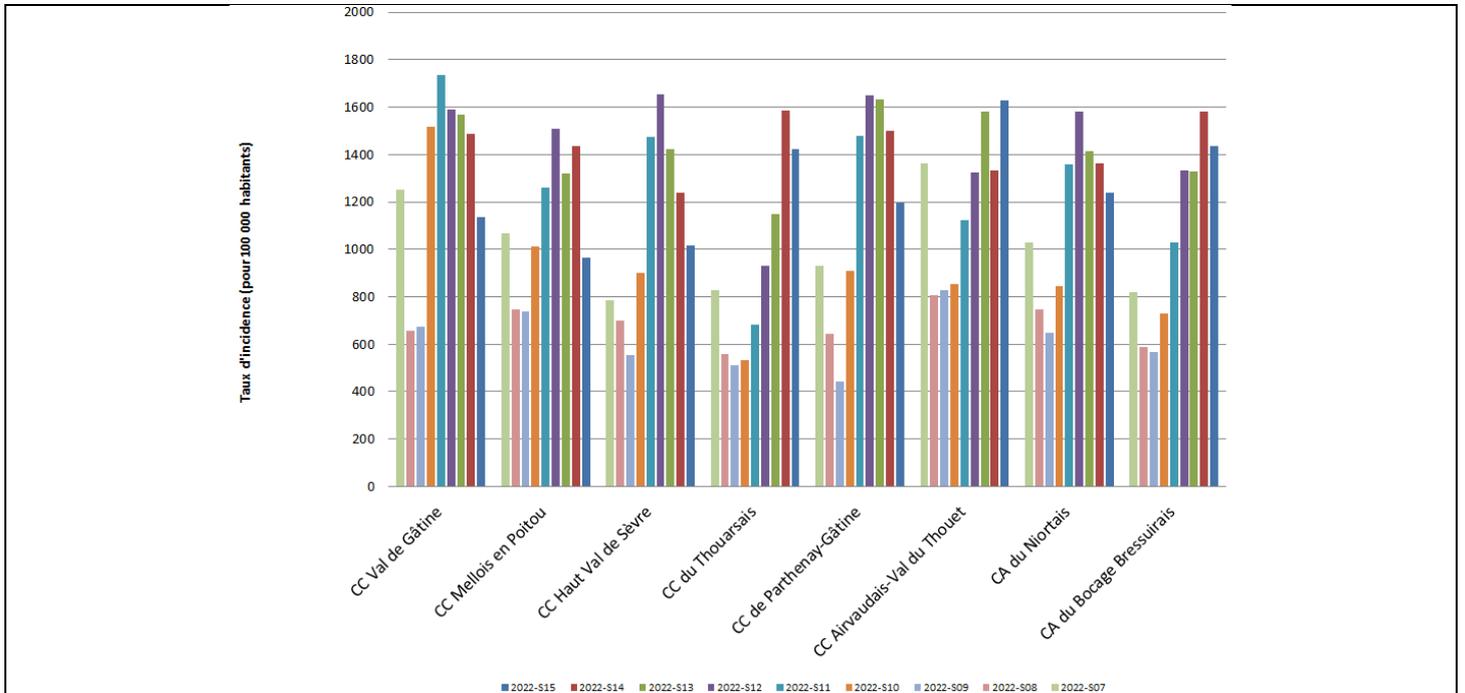


Figure 1 : Taux d'incidence par territoire et par semaine (S07 – S15)

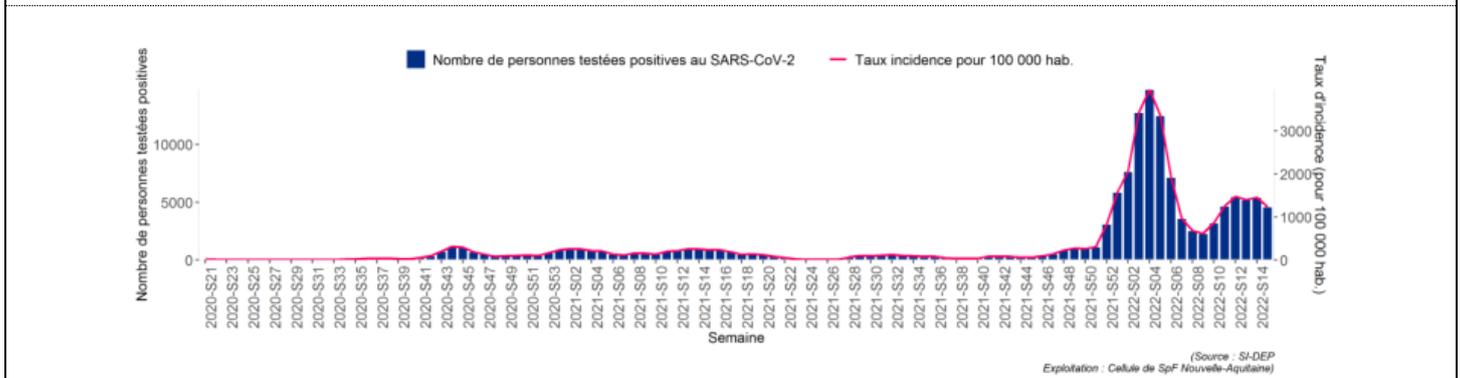


Figure 2 : Évolution hebdomadaire du taux d'incidence et du taux de positivité des tests réalisés, département des Deux-Sèvres
Ce graphique est élaboré avec des chiffres stabilisés par SPF. Il ne présente donc pas les chiffres de la semaine S16.

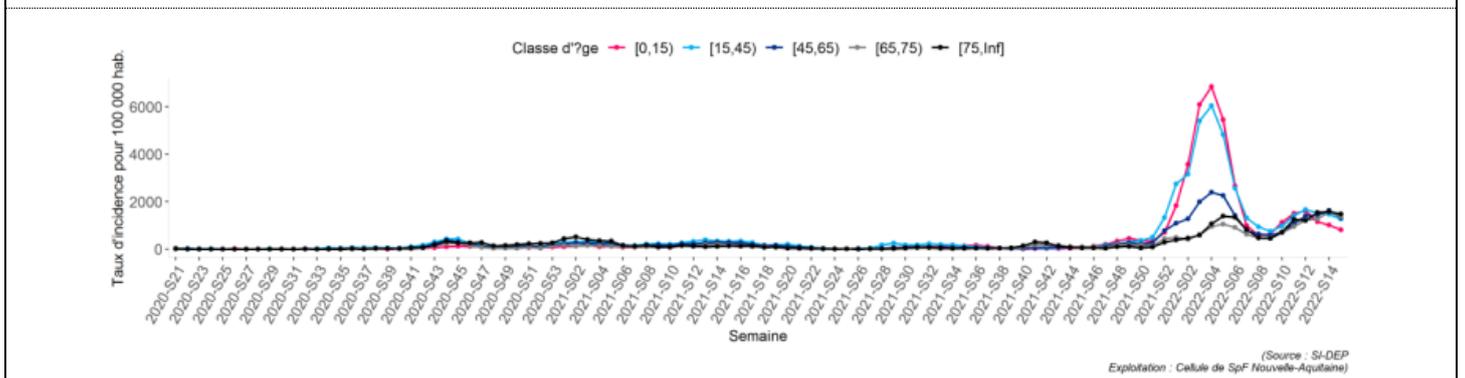


Figure 3 : Taux d'incidence par classe d'âge, département des Deux-Sèvres

Taux d'incidence du Covid19 en fonction de l'âge • Dép. 79

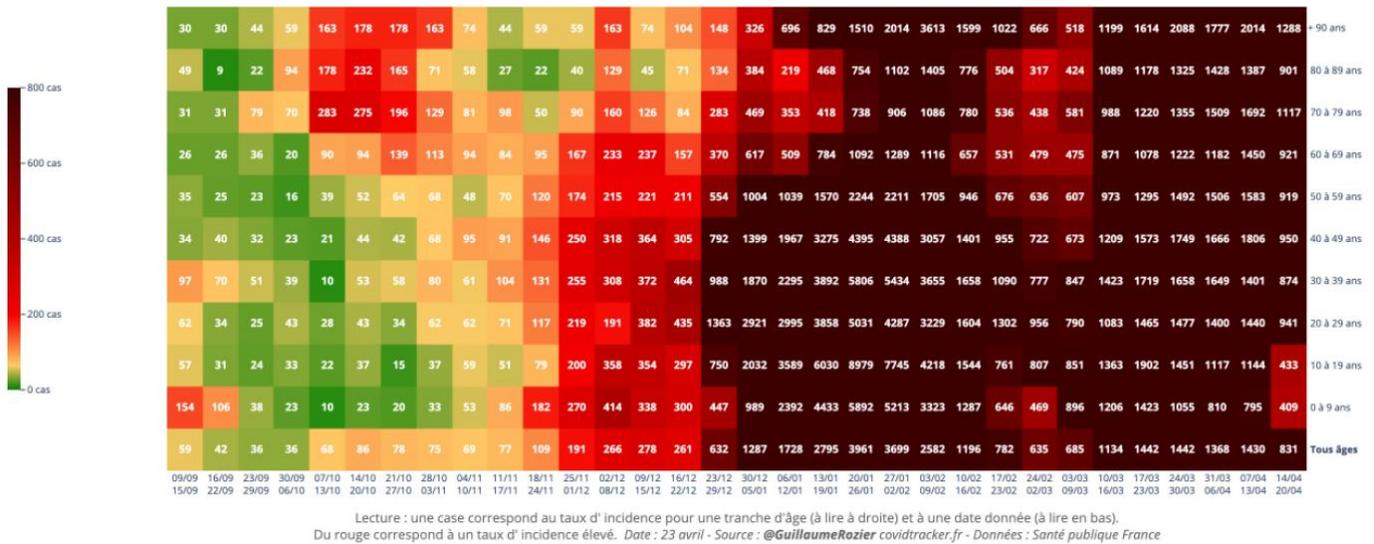


Figure 4 : Ce graphique est élaboré avec des chiffres stabilisés par Santé publique France. Exploités par <https://covidtracker.fr/>.

Hospitalisations

	Nombre de lits de réanimation installés	Nombre de lits supplémentaires en réa. disponibles sous 48h	Total de lits en réanimation	Nombre de patients Covid-19 en réanimation	Taux de patients Covid-19
Deux Sèvres	10	5	15	0	0 %
Nouvelle-Aquitaine	418	63	481	50	10,4 %

Tableau 2 : Nombre de lits de réanimation et occupation des lits par les patients CoVid-19

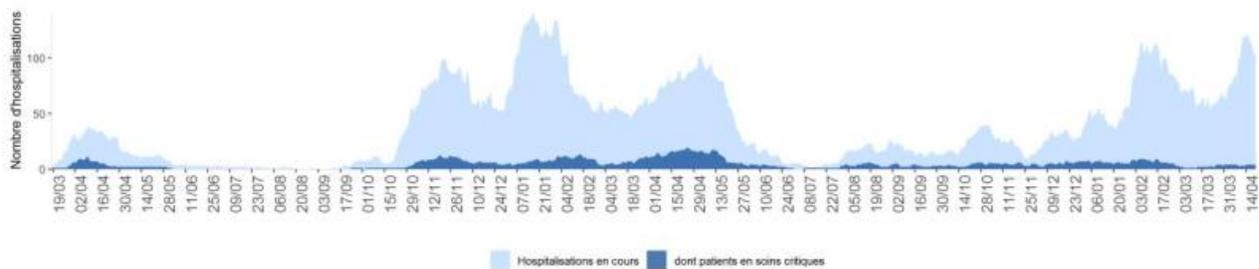


Figure 5 : Évolution quotidienne du nombre d'hospitalisations pour la Covid-19 en Deux-Sèvres, dont admissions en réanimation
Source SI-VIC (système national d'information de suivi des victimes), exploitation SPF
Au 26 avril 2022, 90 hospitalisations étaient en cours.

Dépistages par les équipes de médiateurs de lutte anti-covid

Depuis le 4 février 2022, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et la Préfecture des Deux-Sèvres organisent, via la plateforme territoriale d'appui, en lien avec les collectivités, des opérations de dépistages du Covid-19, gratuits et sans rendez-vous. Une initiative également portée en direction des établissements médico-sociaux témoignant d'une circulation virale particulièrement active.



Opération de
DÉPISTAGE
COVID-19

- > GRATUIT
- > OUVERT À TOUS
- > INFOS et CONSEILS
(conduites à tenir, isolement...)



 PENSER À PORTER :
Masque • Pièce d'identité • Carte vitale

 www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

MELLE, le mardi de 12h00 à 15h00
Salle de musique - Espace Sainte Catherine Place de la
poste

St MAIXENT L'ECOLE, le mercredi de 15h00 à 18h30
Salle Houdet

PARTHENAY, le jeudi de 15h00 à 18h00
Palais des Congrès

Jusqu'au 29 avril 2022
Sans rendez-vous

Vaccinations

En Deux-Sèvres, le nombre de vaccinations est de **862 569 injections depuis début janvier 2021**. **83,2 % des deux-sévriens ont reçu la première injection (82,3 % en région), 82,5 % ont eu un schéma vaccinal complet¹ (81,4 % en région) et 65,8 % ont reçu une dose de rappel (63,4 % en région).**

Les personnes âgées de 65 ans et plus possèdent le taux de rappel le plus élevé : **88,1 % d'entre eux ont reçu une primo-vaccination complète et un rappel (contre 77,6 % chez les 30-64 ans, 79,9 % chez les 18-29 ans et 20,2 % chez les 12-17 ans).**

Tableau 3 : Nombre de personnes ayant été vaccinées en Deux-Sèvres

	du 04 janv. 2021 au 24 avril 2022
Au moins une dose	310 207
Schéma vaccinal complet	307 283
Vaccination de rappel	245 079

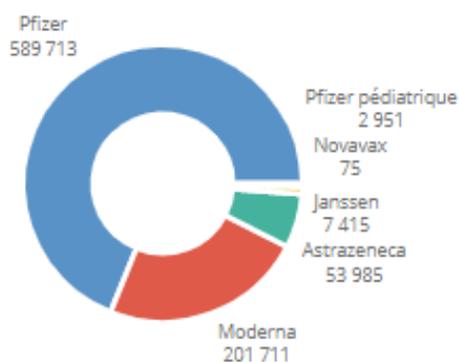
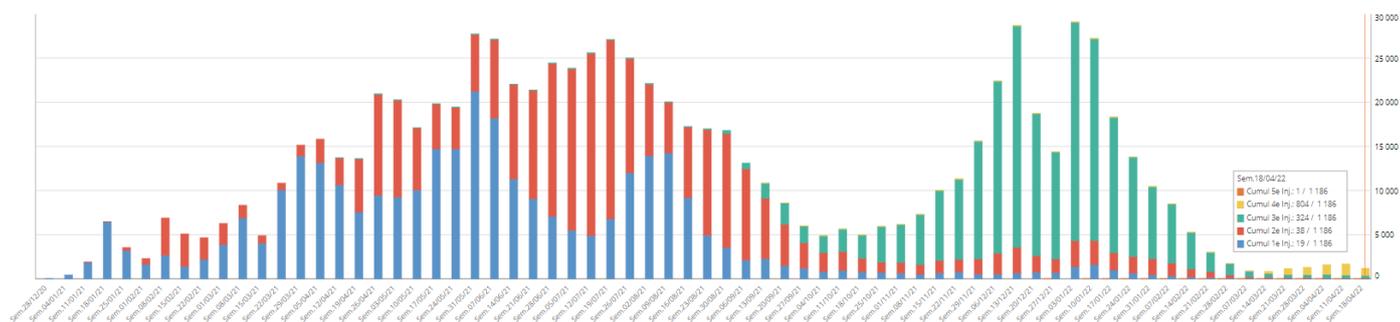


Figure 6 : Répartition des injections par vaccin en Deux-Sèvres. Source SI-Vac, exploitation ARS



	Semaine 10	Semaine 11	Semaine 12	Semaine 13	Semaine 14	Semaine 15	Semaine 16
Moderna	140	159	250	229	180	138	143
Pfizer	137	131	206	183	99	72	88
Pfizer pédiatrique	59	48	17	28	16	15	5
Novavax	17	0	9	18	8	7	6
Total CV	353	338	482	438	302	232	242
Total Ville + CV	871	827	1.154	1 220	1 583	1 585	1 186
%	41 %	41 %	42 %	36 %	19 %	15 %	20 %

Figure 7 : Nombre quotidien d'injections en Deux-Sèvres, tout lieu, tout âge, tout vaccin. Source SI-Vac, exploitation ARS

¹ **Schéma vaccinal complet** : suivant la personne, un schéma vaccinal correspond à 2 injections du même vaccin, ou parfois à 3 injections (personnes immunodéprimées), ou à 1 injection après avoir contracté la maladie plusieurs mois avant, et parfois à 2 injections avec 2 vaccins différents, etc.



La vaccination

QUEL VACCIN SELON MA SITUATION ?


Mon âge


Ma situation


Pfizer-BioNTech


Moderna


Janssen


Novavax

0 à 4 ans INCLUS		<i>Mon enfant ne peut pas se faire vacciner</i>			
5 à 11 ans INCLUS	Quelle que soit la situation de mon enfant*	✓ <small>(sans précautions spécialement destinées aux enfants)</small>			
12 à 17 ans INCLUS	Quelle que soit la situation de mon enfant*	✓			
18 à 29 ans INCLUS	Quelle que soit ma situation	✓			✓
	J'ai une contre-indication aux vaccins à ARNm				✓
30 à 54 ans INCLUS	Quelle que soit ma situation	✓	✓		✓
	J'ai une contre-indication aux vaccins à ARNm				✓
55 ans ET PLUS	Quelle que soit ma situation	✓	✓		✓
	J'ai une contre-indication aux vaccins à ARNm			✓ <small>(pour les personnes à risque de forme grave de Covid-19)</small>	✓

N.B. :

- La vaccination est possible en centres de vaccination et auprès de nombreux professionnels de santé : pharmaciens, médecins (généralistes ou spécialistes), médecins du travail, infirmiers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes. Elle est également possible en laboratoire de biologie médicale, à domicile ou encore peut être organisée sur le lieu de soin des personnes.
- Les personnes ayant déjà eu le Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection dans le cadre de leur schéma de primo-vaccination, sur la base d'un justificatif (test PCR ou antigénique positif de plus de 2 mois) ou à la suite d'un test rapide d'orientation diagnostique (TROD) positif.
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le premier trimestre.
- Les autorités scientifiques recommandent le recours à un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna) en priorité lorsque c'est possible.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19


version 28 Juillet 2022



Le rappel : POUR QUI ET QUAND ?

Pour les personnes de 12 ans et plus ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après leur dernière injection, il n'est pas nécessaire de faire une dose de rappel.

Le rappel vaccinal se fait avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment. Pour les personnes de moins de 30 ans, le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé.

Mon âge	Ma situation	1 ^{re} dose de rappel	2 ^e dose de rappel
12 à 17 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 6 mois →	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓
18 à 29 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓
30 à 59 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓
60 à 79 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓ <i>(dès 6 mois après la 1^{re} dose de rappel ou l'injection)</i>
80 ans et plus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓

N.B :

- Les personnes ayant eu le Covid-19 moins de 3 mois après leur dernière injection, sont éligibles au rappel :
 - » dès 3 mois après leur infection pour la 1^{re} dose de rappel pour toutes les personnes éligibles,
 - » dès 3 mois après leur infection pour la 2^e dose de rappel pour les personnes immunodéprimées, âgées de 80 ans et plus ou résidents en EHPAD et USLD,
 - » dès 6 mois après leur infection pour la 2^e dose de rappel pour les personnes de 60 à 79 ans inclus.
- La 2^e dose de rappel n'est pas nécessaire pour les personnes ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après la 1^{re} dose de rappel.
- La vaccination est possible en centres de vaccination et auprès de nombreux professionnels de santé : pharmaciens, médecins (généralistes ou spécialistes), médecins du travail, infirmiers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes. Elle est également possible en laboratoire de biologie médicale, à domicile ou encore peut être organisée sur le lieu de soin des personnes.
- Pour les personnes souhaitant sortir du territoire national, le rappel vaccinal peut être exigé pour avoir un certificat de vaccination

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19



version : 7 avril 2022